

## NOTES A PROPOS DES ÉLÉMENTS NON AFRICAINS DU LEXIQUE SANGO (RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE)

par

André JACQUOT

La langue véhiculaire sango est parlée principalement sur le territoire de la République Centrafricaine où elle joue un rôle important dans les relations entre populations que sépare dans beaucoup de cas une barrière linguistique. Elle a son origine dans l'idiome des Sango de Mobaye, sur le Haut-Oubangui, qui est lui-même un dialecte ngbandi (1), origine aisément reconnaissable tant dans le domaine de la morphologie que dans celui du lexique. Ce dernier comporte cependant de nombreux éléments étrangers au ngbandi et qui proviennent de sources variées et parfois assez lointaines (2).

Une contribution relativement importante est ainsi fournie par divers dialectes banda et gbaya, et dans une moindre proportion par la langue ngbaka. Quelques termes semblent venir de l'arabe tchadien et du sara. Pour un certain nombre de mots, une origine bantoue est évidente et TISSERANT (3) cite comme ayant exercé une influence sur le lexique du sango les « bangala », « lissongo » et « loango ». L'apport principal et aussi le plus facilement identifiable est celui du lingala, langue véhiculaire des deux rives du Congo moyen et du bas Oubangui, la contribution des langues isongo (ou mbati) des environs de Mbaiki (République Centrafricaine) et vili (« loango » de TISSERANT) de la façade maritime de la République du Congo paraissant plus limitée (4).

Mais à côté des termes provenant de langues africaines, géographiquement et génétiquement proches ou au contraire éloignées du sango, on relève également l'existence d'éléments en provenance de langues non africaines : l'anglais, le français et le portugais (5). C'est de ces éléments qu'il sera question ici.

(1) Voir à ce sujet :

LEKENS (Benjamin). — Dictionnaire Ngbandi (Ubangi-Congo Belge). *Annales du Musée du Congo Belge*, Tervuren (Belgique), série in-8°, *Sciences de l'Homme, Linguistique*, I, 1952, xi + 348 pages, 1 c. h. t.

SAMARIN (William J.). — *Learning Sango. A Pedagogical Grammar*. Mission Évangélique de l'Oubangui-Chari, Bozoum, Afrique-Équatoriale Française, 1953, 123 pages. Tirage limité à 125 exemplaires. — *Sango, An African Lingua Franca. Word*, 11/2, 1955, pages 254-67.

TUCKER (A. N.) & BRYAN (M. A.). — *The Non-Bantu Languages of North-eastern Africa*. Published for the International African Institute by the Oxford University Press, 1956, xv + 228 pages, bibliographie, index, 2 c. h. t.

(2) Les notes présentées ici ont trait à la forme de sango parlée à Bangui. Voir :

JACQUOT (André). — Notes sur la situation du sango à Bangui : Résultats d'un sondage. *Africa*, XXXI, 2, Apr. 1961, pages 158-66.

(3) TISSERANT (R. P. Ch.). — *Sango, langue véhiculaire de l'Oubangui-Chari*. Les Presses Missionnaires, Issy-les-Moulineaux, 1950, 271 pages.

(4) A propos de la situation linguistique générale dans la région comprise entre les fleuves Congo et Oubangui à l'est et au sud, la côte atlantique à l'ouest et le 5° degré de latitude Nord, voir :

JACQUOT (André). — *Les langues bantoues du Nord-Ouest. États des connaissances, perspectives de la recherche. Recherches et Études Camerounaises*, 2, 1960, 3-34, carte.

(5) La liste des langues africaines et non africaines énumérées n'est pas exhaustive et il existe dans le lexique sango des termes dont l'origine reste pour l'instant inconnue ou tout au moins incertaine.

A Bangui et dans les principaux centres urbains, le sango des individus ayant acquis soit par leurs contacts avec les Européens, soit par la fréquentation des écoles, une connaissance suffisante de la langue de culture, le français, se trouve en certaines occasions truffé de termes qui lui sont empruntés : termes techniques en grand nombre, mais aussi mots du langage courant et en particulier adverbés. Effectués par nécessité dans les conversations ayant trait à l'actualité politique, économique, sportive (avec dans ce dernier cas des emprunts indirects à l'anglais), aux activités professionnelles, etc., en bref à tout ce qui concerne les nouvelles conditions de vie, les emprunts peuvent être aussi une marque de pédanterie ou de vanité, les citadins et de pseudo-intellectuels cherchant à s'éblouir mutuellement ou à rendre les habitants de la brousse conscients de leur « infériorité » (6). Faits par des personnes ayant un certain degré d'instruction et dans des circonstances particulières, ces emprunts ne sont pas assimilés par la langue sango : ce sont des mots français (ou de toute autre langue non africaine, introduits par le truchement du français) qui sont incompris d'un individu illettré et ignorant ou sachant mal le français. Le fait qu'ils peuvent présenter des modifications par rapport à la structure phonique de l'original ne doit pas faire illusion et le critère retenu pour déterminer la position des emprunts comme termes assimilés ou non assimilés sera la généralité de leur emploi et de leur compréhension, quel que soit le niveau culturel des individus qui en font usage.

En conséquence, une partie seulement des mots empruntés au français et relevés dans le discours en sango sont des emprunts assimilés, les autres n'étant que des emprunts occasionnels avec un contexte social particulier. Dans le cas des emprunts d'origine anglaise et portugaise la situation est différente du fait que ni l'anglais ni le portugais ne sont ou n'ont été des langues couramment employées dans ou à proximité de l'aire du sango ; leur nombre est limité et il s'agit dans tous les cas d'emprunts indirects, assimilés.

La plupart des mots en provenance du français sont des emprunts directs. La plupart seulement, et non tous, car il est possible que quelques-uns aient été amenés par le truchement du lingala, qui a pu n'être d'ailleurs dans certains cas qu'un maillon d'une chaîne.

Sur le plan historique, en effet, la pénétration française s'étant effectuée au départ par le sud (la base principale étant à l'origine Loango, au nord de l'actuel port de Pointe-Noire, puis Brazzaville, point de départ de la navigation fluviale vers Bangui), les premiers auxiliaires africains des explorateurs, des militaires, des missionnaires et de l'Administration (piroguiers, miliciens, commis, etc.) furent dans bien des cas des hommes venus d'une région où la langue française n'était pas inconnue et en ayant eux-mêmes une connaissance au moins rudimentaire. Selon toute vraisemblance un

(6) Quelques chiffres peuvent être fournis concernant la fréquence des mots français dans le sango utilisé par des évolués. Ces chiffres ont été obtenus en dépouillant 15 textes enregistrés sur bande magnétique à Bangui en 1958.

Nature du texte	Nombre de mots	Emprunts français	Pourcentage
Avis administratif . . . .	213	35	17,3
Anecdote scolaire . . . .	281	22	7,8
Anecdote sportive . . . .	141	30	21,2
Conversations . . . . .	405 187	44 16	10,8 8,5
Contes . . . . .	372 178 88 208 209 462 194 408 314 142	19 4 2 3 8 8 10 12 13 4	5,1 2,8 2,2 1,4 3,8 1,7 5,1 2,7 4,1 2,8

certain nombre de mots empruntés à la langue de civilisation avaient déjà été introduits dans leur propre langue ou dans la langue véhiculaire dont ils avaient la pratique. Il semble donc légitime de penser que, de même que des mots lingala sont passés en sango, des mots français déjà assimilés par le lingala ont pu subir le même sort. Mais ce processus éventuel est impossible à prouver, tout au moins avec la documentation existante. Le fait qu'un mot français assimilé se rencontre en monokutuba, langue véhiculaire jouissant d'une certaine diffusion dans la région comprise entre Brazzaville et Pointe-Noire, en lingala et en sango peut être aussi bien imputable à des emprunts successifs d'une langue à l'autre qu'à des emprunts séparés de chaque langue au français. Tel est par exemple le cas de fr. « *brique* », trouvé sous la forme *biriki* en monokutuba, lingala et sango (7).

Le plus souvent cependant il s'agit d'emprunts directs : le développement de l'instruction, en répandant la connaissance du français, les progrès de la civilisation, les ont favorisés et intensifiés.

Les termes assimilés, emprunts directs ou indirects, étant donc ceux dont l'utilisation ne suppose aucune connaissance de la langue d'où ils proviennent, un problème se pose à leur sujet, qui est celui de la place occupée par eux dans la langue sango en fonction de leur structure phonique.

Du point de vue phonologique, ils se répartissent en trois catégories selon qu'ils (a) se singularisent par des particularités dans l'inventaire des phonèmes qu'ils attestent, ainsi que dans celui de leurs réalisations et de leurs combinaisons, (b) se singularisent uniquement par les combinaisons de phonèmes, (c) ne se singularisent ni par leurs phonèmes, ni par les réalisations ou les combinaisons de leurs phonèmes.

La répartition des emprunts dans ces trois catégories dépend évidemment de la façon d'envisager la composition du lexique servant à établir l'inventaire des phonèmes et des oppositions caractérisant le système phonologique du sango.

Le sango a en effet, comme il a été dit plus haut, un vocabulaire hétérogène par ses sources, mais il est manifeste que les considérations d'ordre étymologique doivent être écartées pour l'analyse phonématique : le système phonologique est un tout, et non la juxtaposition des systèmes ou d'éléments des systèmes phonologiques des langues ayant fourni une contribution au lexique. C'est par conséquent l'ensemble du vocabulaire courant qui doit être étudié pour identifier les divers phonèmes, déterminer les oppositions dans lesquelles ils entrent, leur agencement, leur articulation. On obtient alors un système cohérent, avec cependant quelques résidus qui ne s'y intègrent pas (8). Les phonèmes et combinaisons de phonèmes demeurant en dehors du système ainsi établi sont attestés du reste aussi bien dans des mots d'origine africaine qu'européenne, ces derniers ayant cependant une certaine prédominance.

L'appartenance à l'une des catégories ci-dessus peut être considérée, du point de vue diachronique, comme le résultat d'une assimilation complète ou partielle, ou au contraire d'un défaut d'assimilation au système phonologique sango, mais aussi comme le résultat de l'action des phonèmes figurant dans certains emprunts sur un système qui, à l'origine, était celui du dialecte ngbandi parlé à Mobaye. En fait, sur le plan de la phonologisation et de la déphonologisation, l'influence du français a été très grande à Bangui et dans les principales agglomérations où s'est formé et continue d'évoluer un véritable dialecte urbain qui jouit d'un grand prestige comme langue de la ville, opposée aux langues vernaculaires et aux divers dialectes sango typiques de certaines ethnies et régions, fortement marqués par les emprunts aux langues locales.

Après ces remarques générales destinées à situer les emprunts français, anglais et portugais dans la langue sango, il reste à présenter ceux qui ont été relevés dans le parler de Bangui, d'après leur origine.

(7) La transcription est phonologique, sauf pour les exemples cités entre [] pour lesquels elle est phonétique. Dans le premier cas, les signes ont la valeur définie dans « *Esquisse phonologique du sango urbain* » (cf. note 8). Dans le second, ils ont la valeur qui leur est attribuée dans le système de transcription de l'Association Phonétique Internationale, avec la différence que *c* a été utilisé pour noter une affriquée chuintante sourde.

(8) Au sujet de la phonologie du sango, voir :

SAMARIN (William J.). — The phonology of pidgin sango. *Word*, 14/1, 1958, pages 62-71.

JACQUOT (André). — Esquisse phonologique du sango urbain. *Journal de la Société des Africanistes*, XXX, 2, 1960 173-191.

## I. — EMPRUNTS FRANÇAIS

*bèkánè* : bicyclette, de fr. « *bécane* ».

*bìrtkì* : brique, de fr. « *brique* ».

*bùtáli* : bouteille, de fr. « *bouteille* ». Il existe également une forme *bùtáni*, de même origine.

*dèsá* : descendre, de fr. « *descendre* » ou « *descends!* ».

*dòkòtóRò* : médecin, de fr. « *docteur* ». Ce mot se trouve fréquemment réalisé comme [dòktòró].

*dùsùmá* : doucement, de fr. « *doucement* ».

*fúti* : abîmé, de fr. pop. « *foutu* ».

*kádó* : cadeau, félicitations, de fr. « *cadeau* ».

*kámáRádè* : ami, camarade, de fr. « *camarade* ». L'expression *sálà kámáRádè* « être ami, être lié par l'amitié » est très fréquemment employée.

*kélélé* : clé, cadenas, de fr. « *clé* ».

*klàmá* : réclamer, porter plainte en justice, de fr. « *réclamer* ».

*kòmádá* : Administrateur, représentant de l'Autorité, de fr. « *commandant* ». Les formes *kòmándá* et *kòmándá* sont également rencontrées.

*kòmándé* : ordonner, de fr. « *commander* ». La forme *kòmándé* a été aussi notée.

*kòmásè* : commencer, de fr. « *commence!* ».

*kòsò* : porc, de fr. « *cochon* ». L'expression *kòsò tt ngòndá* « cochon de brousse » désigne les suidés sauvages.

*làbàtánè* : hôpital, dispensaire, de fr. « *l'hôpital* ».

*làkélé* : clé, cadenas, synonyme de *kélélé*, de fr. « *la clé* ». La forme [làklé] est attestée.

*lèkólè* : école, de fr. « *l'école* ».

*léRè* : heure, moment, de fr. « *l'heure* ».

*máládè* : le malade, la maladie, de fr. « *malade* ».

*málié* : milieu, centre, de fr. « *milieu* ». Une forme *millé*, de même origine, se rencontre également.

*mòndé* : monter, grimper, de fr. « *monter* ».

*pàRáblá* : palabre, vient de fr. « *palabre* » et non du port. « *palavra* » lui-même à l'origine du terme français. Il existe un doublet *pàRábà* ([pálábà] en monokutuba) qui, lui, semble provenir du portugais.

*pèRétè* : emprunter. Il se pose un problème au sujet de l'origine de ce mot car la psychologie locale conçoit « emprunter » comme « faire prêter ». Il paraît probable que *pèRétè* (aussi [prètè]) vient de fr. « *prêter* », et non de « *emprunter* ».

*plásè* : endroit, lieu, de fr. « *place* ». La formule *plásè tí lò* signifie « chez lui ».

*púsù* : pousser, de fr. « *pousse!* ».

*sàlé* : salir, souiller, de fr. « *salir* ».

*sàlitè* : saleté, mauvaises herbes, de fr. « *saleté* ».

*sáfè* : c'est pourquoi, de fr. « *ça fait* ».

*sàRàbèti* : foulard, serviette, de fr. « *serviette* ».

*sává* : être en bonne santé, de fr. « *ça va* ». D'où l'expression *lò sává* « il va bien ».

*sègèRétè* : cigarette, de fr. « *cigarette* ». La forme [sègrètè] est également rencontrée.

*sitlò* : stylographe, de fr. « *stylo* ».

*sùlá* : être ivre, s'enivrer, de fr. « (*se*) *soûler* ». Il existe un doublet *sùlé*, de même origine.

*sùláRà* : le sens est le même que pour *sùlá*, *sùlé*. L'origine est dans fr. pop. « *soûlard* ».

*tìRibinè* : justice, tribunal, de fr. « *tribunal* ». La forme [*tribiné*] est attestée.

*tùRné* : devenir, de fr. « *tourner* ».

*ùRùmáni* : armoire. Il semble bien que ce terme (aussi [*ùrmáni*]) provienne de fr. « *armoire* ». La possibilité d'un emprunt indirect n'est pas à écarter car on relève les formes [*ngòlòmáni*] en lingala (9), [*γòlómááni*] en laadi des environs de Brazzaville, avec le même sens.

A noter pour terminer que TISSERANT (Sango, langue véhiculaire de l'Oubangui-Chari) propose pour le mot *súkù*, signifiant « se fâcher, gronder » une étymologie qui le fait venir de « *souquer* », avec le même sens, ce qui semble pour le moins douteux. Le mot « *souquer* » n'est en effet pas suffisamment connu en français avec cette signification pour avoir pu passer en sango, et il paraît plus juste de rapprocher *súkù*, qui signifie non seulement « se fâcher » mais aussi « gonfler », du banda *su* (10) et du ngbandi *sũ* (LEKENS. — Dictionnaire Ngbandi) « gonfler », sans rapport avec le français.

Les emprunts cités dans cette liste fournissent matière à quelques remarques concernant les modifications qu'ils présentent par rapport à la forme dont ils sont issus et leur adaptation au système phonologique du sango.

La syllabe sango est de forme (C)V et pour s'y adapter les emprunts comportant une syllabe finale fermée en français s'allongent par l'adjonction d'une voyelle, la consonne finale du français devenant initiale de syllabe en sango, tandis que ceux qui possèdent des groupes consonantiques, combinés ou disjoints, en voient les éléments dissociés par l'introduction d'une voyelle épenthétique. C'est ce que montrent des mots tels que *biriki* « brique », *sàRàbèti* « serviette », *lèkòlè* « école ».

Quelques mots qui en français attestent une voyelle initiale donnent en sango une forme avec une consonne initiale, qui est un vestige de l'article défini français : *lèkòlè*, *léRè* proviennent respectivement de « *l'école* », « *l'heure* ». L'article défini se retrouve dans *lákèlé*, venant de « *la clé* ». Ces formes paraissent dues non à la structure phonique du modèle mais au fait que certains mots fréquents sont employés plus souvent avec un sens défini qu'indéfini, et que le français utilisé par les Européens dans leurs relations avec les Africains fait presque exclusivement appel aux constructions définies, supposées être sans ambiguïté et plus clairement comprises.

Phonétiquement, des groupes consonantiques sont attestés en sango. C'est ainsi que des mots qui ne sont pas des emprunts européens présentent des groupes combinés, tant à l'initiale qu'en position interne, comme par exemple *bábòlò* « patate douce », *bāRānzā* « arachide », *kōdōRō* « village », qui peuvent être réalisés [*báblò*], [*brānzā*], [*kōdrō*]. Certains emprunts comportent une réalisation avec groupe consonantique combiné à côté de la forme où toutes les syllabes sont à consonne simple, c'est-à-dire de structure CV. On a ainsi [*dòktòrò*] à côté de *dòkòtòRò*, [*prètè*] à côté de *pèRètè*, [*sègrètè*] à côté de *sègèRètè*, [*tribiné*] à côté de *tìRibinè*, [*ùrmáni*] à côté de *ùRùmáni*. Ces groupes ne correspondent pas nécessairement à des groupes attestés dans le modèle; ils sont la manifestation d'une tendance très nette à éliminer, dans les plurisyllabes, la voyelle de la syllabe CV précédant une syllabe dont l'initiale est une consonne plus faible du point de vue de l'articulation que la consonne de ladite syllabe. Le premier élément de ces groupes est le plus souvent une occlusive, le second une vibrante ou une latérale, physiologiquement plus faible. Tel n'est cependant pas toujours le cas puisque des groupes [*kt*], [*rm*] et [*rn*] ont été rencontrés. Mais il est à remarquer que ces groupes inhabituels (ils n'ont pas été relevés ailleurs que dans les exemples cités) se composent d'éléments dont on peut également dire que le second est physiologiquement plus faible que le premier, son point d'articulation étant plus avancé et l'articulation elle-même faisant appel à des parties des organes phonateurs qui sont plus faibles respectivement que celles qui entrent en jeu pour le premier élément:

(9) VAN EVERBROECK (R. P. R.). — Grammaire et exercices lingala. Standaard-Boekhandel S. A. Anvers, Léopoldville. 1958, 201 pages.

(10) TISSERANT (R. P. Ch.). — Dictionnaire Banda-Français. Institut d'Ethnologie, *Travaux et Mémoires*, XIV, Paris, 1931, 611 pages.

A côté des mots attestés sous deux formes, il en existe qui présentent toujours un groupe consonantique combiné : c'est le cas de *klámá, pàRáblá, plásè, tùRné*. Ce fait permet de penser qu'il s'agit là de mots qui, à l'exception de *pàRáblá*, sont d'introduction récente en sango. Pour *pàRáblá*, la permanence du groupe consonantique semble due non à une introduction récente, car il semble bien que ce soit un emprunt ancien, tout au moins si l'on en juge d'après l'importance de ce qu'il désigne, mais plutôt à la structure même du mot. Deux occlusives bilabiales suivies chacune respectivement de deux constrictives apicales, l'une vibrante, l'autre latérale, la même voyelle dans chaque syllabe, constituent un ensemble de circonstances très favorables à la formation d'un groupe consonantique, mais ici il s'agit plutôt du maintien d'un groupe, car il est probable que [bl] étant très fréquent en sango, le français « *palabre* » a donné directement *pàRáblá*, sans étape \**pàRábàlà*.

Le choix de la voyelle dissociant les groupes ou ajoutée à la finale d'un mot se terminant en français par une consonne est conditionné par le contexte vocalique et consonantique. En général, cette voyelle est soit identique à la voyelle, ou à une voyelle, du modèle (ex. *bikiri, dòkótóRò, pèRèté*), soit conditionnée dans son point d'articulation par celui de la consonne qui la précède, (ex. *bùtáli, sàRàbéti*), une consonne de point d'articulation antérieur déterminant en principe une voyelle antérieure fermée. En fait, chaque exemple doit être étudié séparément et il n'est pas possible de dégager des types de comportements très stables.

Sur le plan de la prosodie, ces emprunts attestent les trois tons ponctuels haut, moyen et bas. En général, il semble que le schéma tonal des emprunts ait pour base l'accentuation des mots en français. Les mots français sont des oxytons, accentués sur la dernière syllabe, et les emprunts ont dans la majeure partie des cas un ton haut sur la syllabe accentuée en français, ce qui fait que la place du ton haut peut parfois permettre d'attribuer pour origine à l'un d'eux une forme particulière d'un paradigme plutôt qu'une autre. Ainsi, *máládè* vient de fr. « *malade* », et non de « *maladie* », *púsù* de la forme impérative « *pousse!* », et non de « *pousser* » ou « *poussez!* ». Cependant quelques mots présentent un schéma qui ne répond pas à cette observation : *fúti* semble provenir de « *foutu* », avec accentuation expressive sur la première syllabe, alors que *kámáRádè, kélélé, sālītē* ne présentent pas de justification apparente pour leur structure tonale.

## 2. — EMPRUNTS ANGLAIS

Les termes d'origine anglaise relevés en sango sont, comme il a été déjà dit, des emprunts indirects. Leur arrivée s'est opérée par le truchement soit du français « colonial », soit du lingala, soit encore du pidgin-english, langue véhiculaire assez répandue dans le Sud camerounais. Ils sont peu nombreux :

*bàlàngiti* : couverture, de l'anglais « *blanket* », se présente aussi comme [bàlàngiti]. Il est à noter que le lingala possède [bòlàngiti], avec un pluriel [màlàngiti], de même sens, où la première syllabe est sentie comme un préfixe de classe nominale (Classe 14 dans la terminologie utilisée par les Bantouistes à la suite des travaux de C. MEINHOF) alternant avec un autre préfixe (Classe 6) pour l'opposition régulière singulier/pluriel.

*bói* : domestique, serviteur de maison, de l'anglais « *boy* » signifiant « garçon », a très probablement été amené par l'intermédiaire du français « colonial ».

*siliki* : foulard, de l'anglais « *silk* », signifiant « soie », peut avoir été introduit grâce au pidgin-english, mais une forme de même origine [siriki] ayant été rencontrée en laadi, monokutuba et lingala, un doute est permis à ce sujet.

Outre ces mots d'un usage très courant, un terme assez particulier a été relevé : c'est *màmiwátà*, qui désigne le lamantin, animal dont la présence n'est pas signalée dans l'aire du sango et qui fait figure de monstre fabuleux dans le folklore local. C'est le synonyme de *yàmà tt ngú*, littéralement « animal de l'eau », et partant de là il est possible de le décomposer en deux parties, qui sont *màmi* et *wátà*, signifiant respectivement en pidgin-english « femme » et « eau », et qui viennent des mots anglais « *mummy* » et « *water* », « maman » et « eau ».

L'influence du pidgin-english sur le lexique du sango urbain est donc quasiment nulle. L'aire de cette langue véhiculaire recouvre une grande partie du Cameroun méridional, mais son domaine principal se trouve en fait dans la région côtière et le pays Bamileke, et au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers l'est, on ne le trouve plus parlé que le long des axes routiers. Sur le territoire centrafricain, des boutiques de commerçants camerounais jalonnent l'itinéraire de la frontière à Bangui, itinéraire parcouru depuis des années par des camions effectuant le transport de marchandises provenant du port de Douala et généralement pilotés par des chauffeurs camerounais, ou en tout cas par des chauffeurs parlant le pidgin. Il existe ainsi des îlots où cette langue est utilisée, mais ils ne sont ni assez nombreux ni assez importants pour avoir pu exercer une influence notable sur le sango urbain.

### 3. — EMPRUNTS PORTUGAIS

Les mots d'origine portugaise relevés en sango semblent avoir été amenés par l'intermédiaire du français « colonial » ou du lingala. On a noté les termes suivants :

*kàpità* : chef d'équipe, contremaître, du portugais « *capitão* », « capitaine ». Ce mot est d'un emploi très courant en français « colonial ».

*lósò* : riz, du portugais « *arroz* », même sens, se retrouve en lingala, monokutuba, laadi, vili, etc.

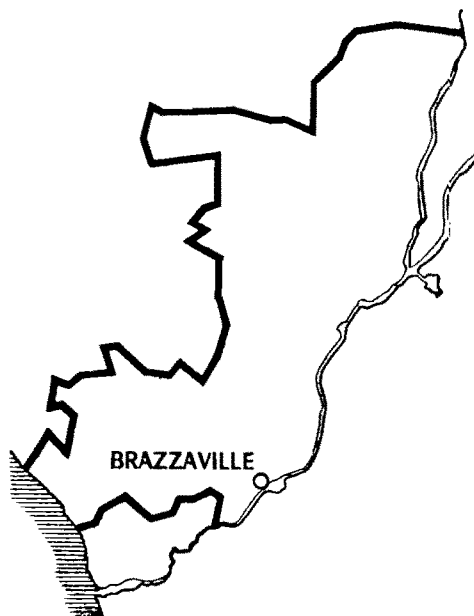
*màsétl* : sabre de brousse, « matchette », du portugais « *machete* », désignant le coutelas. Une forme [*màcétl*] est également rencontrée. Ce mot appartient au français « colonial ».

*màkàyábò* : morue séchée, du portugais « *bacalhão* », « morue », se retrouve en lingala, monokutuba, laadi, vili, etc. La morue séchée est un produit très recherché.

*pátà* : billet de 5 Francs C.F.A. L'origine exacte de ce terme est douteuse. S'agit-il du portugais « *prata* », « argent », ou « *pataca* », « *piastre* » ? Quoi qu'il en soit, des formes apparentées sont attestées en lingala, monokutuba, etc., avec la même signification.

*Institut de Recherches Scientifiques au Congo  
(O. R. S. T. O. M.).*

# **BULLETIN DE L'INSTITUT DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES AU CONGO**





**BULLETIN DE L'INSTITUT DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES AU CONGO**

fondé en 1922 sous le titre :

**Bulletin de la Société des Recherches Congolaises,**

devenu en 1945 :

**Bulletin de l'Institut d'Études Centrafricaines, 1945-1961.**

*Directeur :*

Inspecteur Général R. PAULIAN, Directeur de l'I. R. S. C., B. P. 181  
Brazzaville (République du Congo).

*Comité de rédaction :*

G. BERRIT, B. DESCOINGS, G. MARTIN, M. SORET, Dr. R. TAUFFLIEB.

La Direction de l'I. R. S. C., B. P. 181, Brazzaville, sera heureuse d'organiser l'échange de son *Bulletin* avec les publications scientifiques intéressant sa bibliothèque.

Le *Bulletin de l'I. R. S. C.* accepte les articles en français, anglais, allemand ou italien. Les manuscrits doivent être dactylographiés, sur une seule face et à double interligne; illustrés de préférence de dessins au trait.

Les auteurs reçoivent gratuitement 50 exemplaires en tirés à part; ils peuvent en commander, à titre onéreux, un nombre plus élevé.

Adresser toute la correspondance concernant le *Bulletin de l'Institut de Recherches Scientifiques au Congo* à :

Monsieur le Directeur de l'I. R. S. C.  
B. P. 181  
BRAZZAVILLE (Congo)